
DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Ecole des Baïses

Année scolaire **2023-2024**

Dossier à retourner à la Maire de Lasseube avant le.....

ENFANT 1 :

Nom : Prénoms :

Sexe : Masculin Féminin

Date et ville de naissance :

Classe de l'inscription :

Adresse complète de l'enfant  :

Code postal : Ville :

RESTAURATION SCOLAIRE

Merci de cocher les jours ou votre enfant ira à la cantine :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Allergie alimentaire : Oui (merci de préciser) :
 Non

GARDERIE

Merci de cocher les jours ou votre enfant ira à la garderie

Le matin

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le soir

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

ENFANT 2 :

Nom : Prénoms :

Sexe : Masculin Féminin

Date et ville de naissance :

Classe de l'inscription :

Adresse complète de l'enfant  :

Code postal : Ville :

RESTAURATION SCOLAIRE

Merci de cocher les jours où votre enfant ira à la cantine :

 Lundi Mardi Jeudi VendrediAllergie alimentaire : Oui (merci de préciser) :
 Non

GARDERIE

Merci de cocher les jours où votre enfant ira à la garderie

Le matin

 Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le soir

 Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Merci de nous signaler dans les plus brefs délais tout changement d'adresse au cours de la scolarité de votre enfant à mairie@lasseube.fr

FAMILLE :

Responsable légal 1 : Mère Père Autre

Nom de naissance Nom d'usage :

Prénoms :

Ville et date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe :Portable :

Mail :

Situation familiale :

Marié Divorcé Séparé En couple Veuf Pacsé Célibataire

Responsable légal 2 : Mère Père Autre :

Nom de naissance Nom d'usage :

Prénoms :

Ville et date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe :Portable :

Mail :

Situation familiale :

Marié Divorcé Séparé En couple Veuf Pacsé Célibataire

Responsable légal 3 : Famille d'Accueil.....Organisme.....

Nom de naissanceNom d'usage :

Prénoms :

Ville et date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe :Portable :

Mail :

ENGAGEMENT

Je certifie sur l'honneur **l'exactitude des déclarations portées sur le présent dossier.**

Je déclare être informé que la Mairie de Lasseube collecte ces données au sein d'un traitement informatique, dans l'unique objet de répondre à ma demande personnalisée d'inscription.

Je déclare avoir pris connaissance qu'en l'absence de réponse complète au présent dossier d'inscription, la Mairie de Lasseube pourrait ne pas être en mesure de répondre à ma demande d'inscription.

Fait à Lasseube, le / /

Signature du Responsable 1 :	Signature du Responsable 2 :	Signature du Responsable 3 :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT (FACTURATION CANTINE ET GARDERIE)

REGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (pour le règlement de la redevance mensuelle de restauration et de garderie scolaire)

Entre.....
Adresse.....
Bénéficiaire (*ci-après dénommé le redevable*) du service de restauration scolaire,

Et la Mairie de LASSEUBE représentée par son Maire, Monsieur Laurent KELLER agissant en vertu d'une délibération en date du 27 mai 2021 portant règlement des factures redevances de restauration et de garderie scolaires, concernant l'enfant :

-

Il est convenu ce qui suit :

1 – DISPOSITIONS GENERALES

Les bénéficiaires du service de restauration scolaire peuvent régler leur facture :

- * en numéraire auprès du Trésor public d'Oloron Sainte Marie
- * par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public, accompagné du talon détachable de la facture, sans le coller ni l'agrafer à envoyer à la trésorerie d'Oloron Sainte Marie
- * par prélèvement automatique pour les redevables ayant souscrit au présent contrat.

2 – AVIS PRÉLEVEMENT

Le redevable optant pour le prélèvement automatique sera avisé de chaque prélèvement au moins 14 jours calendaires avant la date d'échéance.

3 – CHANGEMENT DE COMPTE BANCAIRE

Le redevable qui change de numéro de compte bancaire, d'agence, de banque ou de banque postale doit se procurer un nouvel imprimé de demande et d'autorisation de prélèvement auprès de la Mairie de LASSEUBE, le remplir et le retourner accompagné du nouveau relevé d'identité bancaire ou postal.

Si l'envoi a lieu avant le 10 du mois, le prélèvement aura lieu sur le nouveau compte dès le mois suivant.

Dans le cas contraire, la modification interviendra un mois plus tard.

4 – CHANGEMENT D'ADRESSE

Le redevable qui change d'adresse doit avertir sans délai la Mairie de LASSEUBE.

5 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE

Sauf avis contraire du redevable, le contrat de prélèvement est automatiquement reconduit l'année suivante ; le redevable établit une nouvelle demande uniquement lorsqu'il avait dénoncé son contrat et qu'il souhaite à nouveau le prélèvement automatique pour la rentrée scolaire suivante.

6 – ÉCHEANCES IMPAYÉES

Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte du redevable, il ne sera pas automatiquement représenté. Les frais de rejet sont à la charge du redevable.

L'échéance impayée plus les frais sont à régulariser auprès de la Trésorerie d'Oloron Sainte Marie.

7 – FIN DE CONTRAT

Le redevable qui souhaite mettre fin au contrat de prélèvement informe la Mairie de LASSEUBE par lettre simple. Une demande exprimée au cours du mois M sera prise en compte au titre des prélèvements du mois M+2. Le redevable devra donc s'acquitter des prestations de restauration scolaires dues au titre du mois M+1, selon un autre mode de règlement, tel que prévu à l'article 1.

11 – RENSEIGNEMENTS, RÉCLAMATIONS, DIFFICULTÉS DE PAIEMENT, RECOURS.

Tout renseignement concernant le décompte de la facture redevance de restauration scolaire est à adresser à la Mairie de LASSEUBE. Toute contestation amiable est à adresser à la Mairie de LASSEUBE ; la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire.

En vertu de l'article L.1617.5 du code général des collectivités territoriales, le redevable peut, dans un délai de deux mois suivant réception de la facture, contester la somme en saisissant directement :

- le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321.1 du code de l'organisation judiciaire.
- le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil (actuellement fixé à 7 600 €).

Pour la Mairie de LASSEUBE,

A....., le.....

Le redevable,

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

- Joindre impérativement **les photocopies** des pièces justificatives au dossier d'inscription selon votre situation

Pour tout dossier		✓ Livret de famille parents / enfant
		✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité, gaz, quittance de loyer ou bail)
	Parents séparés	✓ Jugement ou document co-signé précisant le mode de garde et la résidence de l'enfant
SI	Un des parents a perdu l'autorité parentale	✓ Jugement indiquant la perte de l'autorité parentale
SI	Hors commune	✓ Dérogation du maire de la commune

DÉPOT DES DOSSIERS

✉ Par courrier à la : Mairie
 Rue de la République
 64290 LASSEUBE

✉ Par mail : mairie@lasseube.fr



Merci de scanner tous les documents demandés bien lisiblement